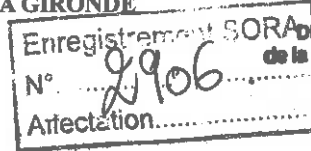




PRÉFET DE LA GIRONDE

Reçu le

16 JUIN 2017



Direction Départementale  
de la Protection des Populations  
de la Gironde

DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DES TERRITOIRES ET DE LA MER  
Service des Procédures Environnementales  
Affaire suivie par : Marie-Ange LORIN  
Mail : marie-ange.lorin@girondc.gouv.fr  
Tel: 05 56 93 38 50

LE PRÉFET DE LA REGION NOUVELLE-  
AQUITAINE,  
PRÉFET DE LA GIRONDE,

à

Monsieur le Directeur de la Protection des  
Populations de la Gironde  
SERVICE DE LA PROTECTION DE  
L'ENVIRONNEMENT  
5, boulevard Jacques Chaban-Delmas -  
CS 60074  
33070 BRUGES CEDEX

**OBJET** Code de l'Environnement son titre 1<sup>er</sup> du livre V et notamment son article R 512-68,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai délivré à :

Madame la Présidente de la  
CAVE DE SAUVETERRE BLASIMON ESPIET  
15, Bourrassat  
33540 SAUVETERRE-DE-GUYENNE

le récépissé de changement de dénomination sociale n° 201700510 en date du 9 juin 2017  
de sa déclaration en date du 2 mai 2017 pour son établissement de préparation et de conditionnement  
de vins situé  
15, Bourrassat  
33540 SAUVETERRE DE GUYENNE

relevant de la nomenclature des installations classées, au titre des rubriques indiquées ci-dessous :  
2251-B1, 2910-A-2, 2921-b, 4802-2-a  
L'arrêté préfectoral n° 14434 du 11 juin 2002 et les arrêtés préfectoraux complémentaires n° 14434/2  
du 8 octobre 2004 et 14434/3 du 27 juin 2012, joints au présent récépissé, sont applicables en lieu et  
place de :

SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE CAVE DE SAUVETERRE-BLASIMON  
15, Bourrassat  
33540 SAUVETERRE-DE-GUYENNE

Bordeaux, le 9 juin 2017  
Pour le Directeur Départemental des  
Territoires et de la Mer,  
La chef du Service des Procédures  
Environnementales

  
Armelle RESSOUCHES